



ETUDE MISE A JOUR FDES LAMELLE COLLE

Le SNBL a confié à FCBA la réalisation de la FDES du bois lamellé en 2002 et sa mise au format NF P01-010 en 2007.

Le travail réalisé de 2011 à 2013 a consisté à réactualiser les données de procédé collectées auprès de 4 entreprises, à récolter des données sur les bois scandinaves et à évaluer la représentativité des 4 entreprises par rapport à l'ensemble du SNBL. La FDES réalisée selon la norme NF P01-010 a été vérifiée par le CSTB et une version conforme à la nouvelle norme EN 15804 a également été produite.

La mise à jour a montré une amélioration du bilan environnemental de la poutre en lamellé. Ces améliorations sont principalement liées au fait que les sciages sont maintenant majoritairement acheminés par bateau, par le passage de lasures solvantées à des lasures en phase aqueuse, à l'augmentation de la part de bois français utilisée, à de nouvelles données obtenues sur les colles et à un changement de méthodologie ACV permettant d'allouer une part des impacts de la scierie aux connexes.

UPDATE OF THE GLULAM EPD

The glulam manufacturers' association (SNBL) has commissioned FCBA to update the environmental and health product declaration (FDES in french) of the glulam beam originally published in 2002 and updated in 2007.

The project lasted from 2011 to 2013. The work consisted in collecting process data from 4 glulam manufacturing companies and evaluating the representativity of these 4 companies based on a survey carried out on all the companies belonging to SNBL. The FDES compliant with the French standard NF P01-010 was verified by CSTB and a version compliant with the new standard EN 15804 was also issued.

The update showed an improvement of the environmental profile of glulam. The improvements are mainly linked with the fact that sawn timber from Scandinavia are now transported by boat in a large proportion, that the varnishes used are water based instead of solvent based, that the share of French wood has increased and that new data have been collected for glues. Furthermore, it is now possible to allocate part of the impact of the saw mill to the saw dust and chips, reducing the impact of sawn timber and thus the impact of the glulam beam.

REALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : www.fcba.fr



Le CSTB, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, a pour mission de rassembler, développer et partager avec les acteurs de la construction les connaissances scientifiques et techniques déterminantes pour faire progresser la qualité et la sécurité des bâtiments et de leur environnement. Son rôle d'accompagner des professionnels constitue une priorité et ses activités sont organisées pour être accessibles à l'ensemble des acteurs et partenaires du monde de la construction.

FINANCEMENT



Le CODIFAB, devenu Comité Professionnel de Développement Economique par décret en conseil d'Etat en 2009, a été créé à la demande des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois : CAPEB, FIBC, UFC, UFME, UIPP, UMB-FFB, UNAMA, UNIFA.

Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer des actions collectives dans le respect de la réglementation européenne et dans le cadre des missions mentionnées à l'article 2 de la loi du 22 Juin 1978 ; ceci par le produit d'une taxe fiscale affectée, créée par l'article 71 de la loi de finances rectificative pour 2003 du 30 Décembre 2003 (modifiée), et dont il assure la collecte.